

Avec son groupe parlementaire, Denis Fégné est mobilisé pour sauver le Conseil national de la montagne

Lundi 24 mars, la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de simplification de la vie économique a adopté l'amendement visant la suppression du Conseil national de la montagne. Denis Fégné et son groupe parlementaire sont mobilisés pour sauver cette instance en séance publique.

La suppression du Conseil national de la montagne est une décision, injustifiée et inquiétante pour l'avenir des territoires de montagne.

Comme l'a très justement rappelé Jeanine Dubié - ancienne députée des Hautes-Pyrénées et Présidente de l'Association nationale des élus de la montagne (2020-22) - avec qui Denis Fégné a échangé ce jeudi 27 mars, **cette suppression apparaît d'autant plus absurde au regard des défis majeurs liés à la transition écologique et aux impératifs économiques de ces territoires.**

Le CNM joue un rôle essentiel dans la concertation et la prise en compte des spécificités des territoires de montagne. Le député de la 2e circonscription des Hautes-Pyrénées tient à rappeler l'importance de cette instance ouverte, qui rassemble élus, représentants des comités de massifs, acteurs socio-économiques, associations et gestionnaires de parcs.

Denis Fégné salue néanmoins le soutien réaffirmé par le gouvernement à cette instance indispensable. La ministre Françoise Gatel l'a confirmé lors d'une réunion ce jour, à laquelle les députés du groupe Socialistes et apparentés ont pris part.

En séance publique, Denis Fégné et ses collègues socialistes se mobiliseront pleinement pour rétablir le CNM en portant un amendement en ce sens. Ils espèrent que ce dernier sera largement soutenu par l'ensemble des groupes parlementaires ainsi que par le gouvernement.

Aussi, Denis Fégné et son groupe parlementaire Socialistes et apparentés appellent le Premier ministre à convoquer rapidement le CNM, alors que sa réunion initialement prévue le 11 juillet a été annulée en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, la question du tourisme de montagne et les enjeux du changement climatique seront prochainement étudiés par Denis Fégné à l'Assemblée nationale. **Le parlementaire devrait prochainement avoir des responsabilités sur une mission d'information relative aux modèles des stations de montagne.**

En attendant, il rencontre les acteurs des acteurs locaux qui contribuent à l'offre touristique dans les Hautes-Pyrénées.

Denis Fégné

Député de la 2e circonscription des Hautes-Pyrénées

Contact presse : Antoine Bulard - 06 67 66 40 18 - antoine.bulard@clb-an.fr